

« Baromètre 2023 de l'Épargne en France et en régions »

**Au regard de l'actualité sur les retraites,
plus de 8 actifs sur 10 considèrent nécessaire l'épargne par « capitalisation »**

Alors que le 1^{er} semestre 2023 a été marqué par les débats sur la retraite et à la veille de l'entrée en vigueur de la réforme, le 5^e « **Baromètre de l'épargne en France et en régions** », réalisé par Ifop pour la Société de conseil en gestion de patrimoine sur Internet Altaprofits, met en lumière :

Le fort intérêt des actifs pour l'épargne par « capitalisation ». 84 % des actifs considèrent nécessaire d'épargner par eux-mêmes pour se constituer un revenu supplémentaire au moment de leur retraite afin de compléter leur pension. Ils sont même 43 % à considérer cette épargne comme « tout à fait » nécessaire, soit plus de 4 actifs sur 10.

Si 7 % des interviewés ne se sont pas prononcés sur cette question, il en ressort que moins d'1 actif sur 10 (9 %) ne serait pas convaincu par la nécessité d'épargner par soi-même pour la retraite.

Face à ce constat :

L'intention des Français de souscrire un Plan Épargne Retraite (PER) est en progression significative sur 3 ans. 37 % des Français interrogés déclarent avoir l'intention de souscrire un PER (+ 2 points en 2023 vs 2022) quand 28 % le signifiaient en 2021 (+ 9 points en 3 ans).

Ce sondage 2023 confirme la tendance générationnelle relevée les deux années précédentes d'une jeunesse persuadée de la nécessité de se constituer par ses propres moyens un complément de revenus pour sa retraite :

. 60 % des moins de 35 ans ont l'intention de souscrire un PER pour bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de leur vie) ou d'un capital (récupérer leur investissement en une seule ou plusieurs fois) à leur retraite (+ 23 points d'écart par rapport à l'ensemble des Français et un bond intentionniste de + 20 points en 3 ans ; ils étaient 40 % en 2021).

. contre 29 % pour les 35 ans et plus (- 8 points vs l'ensemble des Français et une progression de + 6 points en 3 ans ; 23 % en 2021)

En régions. Les actifs de Bretagne (91 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (89 %), du Centre-Val de Loire (89 %), de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (89 %), de Bourgogne-Franche-Comté (88 %) sont surreprésentés parmi ceux qui sont convaincus de la nécessité de l'épargne par « capitalisation ». Les habitants du Grand Est ont davantage l'intention de recourir à un PER (41 %) alors que ceux des Pays de la Loire figurent parmi les moins nombreux (29 %).

Par ailleurs, les résultats du « Baromètre 2023 de l'épargne en France et en régions » nous apprennent que :

Le ressenti spontané des Français à l'égard de la retraite est nuancé. Si la retraite est davantage perçue comme un soulagement que comme une contrainte, une forte proportion de Français ne semble pas se retrouver dans cette dualité ; ainsi :

. 48 % (près d'1 Français sur 2) entrevoient leur retraite comme un soulagement.

La notion de temps est essentielle puisque 79 % d'entre eux y voient un gain de temps (57 % pour se livrer à leurs passions, 44 % pour ne plus être obligés d'aller travailler) contre 40 % minoritaires qui évoquent des raisons relatives à la préservation de leur santé (29 % par crainte de ne plus être en capacité physique de travailler, 18 % par celle de ne plus avoir assez de ressources pour gérer le stress au travail).

. à l'inverse, ils ne sont que 11 % à l'envisager plutôt sous l'angle de la contrainte.

Les sources de démotivation sont autant matérielles que psychologiques. 57% des Français craignent ou constatent déjà une baisse de leur revenu tandis que 54 % évoquent des raisons relatives à la perte de sens (à hauteur respectivement de 25 %, s'ennuyer et perdre du lien social, quand 22 % redoutent de ne plus être assez stimulés physiquement et intellectuellement au quotidien).

. et tout de même, 41 % ne l'associent à aucun des deux termes.

En régions. Les habitants des Hauts-de-France (56 %), de Bretagne (53 %) et de Normandie (52 %) sont les plus nombreux à percevoir la retraite comme un soulagement (soit respectivement + 8, + 5 et + 4 points par rapport aux moyennes nationales).

Si l'on observe peu d'écarts régionaux sur la notion de gain de temps, les habitants d'Île-de-France sont moins nombreux que les habitants de province à évoquer la préservation de la santé (34 % contre 41 %, soit un écart de - 7 points).

Avec une différence significative de + 10 points, la crainte d'une perte de sens est davantage marquée auprès des habitants d'Île-de-France (61 %) par rapport à ceux de province (51 %). Tandis que l'inquiétude d'une baisse de revenu est bien plus manifeste en province (60 % des habitants) par rapport à l'Île-de-France (45 % des Franciliens).

Les crispations autour de l'allongement de la durée de travail ne sont pas fondées uniquement sur des considérations financières. À avril 2023, seuls 30 % des actifs avaient une connaissance du montant qu'ils percevraient à la retraite, dont seuls 4 % « précisément ».

En régions. À avril 2023, les actifs de Nouvelle-Aquitaine (26 %), de Bourgogne-Franche-Comté (24 %), de Normandie (24 %) et de Bretagne (15 %) sont aussi sous-représentés parmi les connaisseurs du montant de leur future pension retraite (de - 4 à - 15 points par rapport à la moyenne nationale), tandis que ceux des Hauts-de-France (42 %) et du Centre-Val de Loire (36 %) sont un peu plus informés qu'en moyenne (respectivement + 12 et + 6 points par rapport aux moyennes nationales).

« Nous assistons probablement au début d'une épargne générationnelle par "capitalisation" allant de pair

avec les transformations de la société comme l'évolution du rapport au travail et la recherche des équilibres entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce baromètre 2023 valide une nouvelle fois cette année la détermination des jeunes générations d'anticiper sereinement leur avenir pécunier, en pensant à construire de plus en plus tôt leur "patrimoine retraite". Le PER est aujourd'hui le véhicule qui répond le mieux à cet objectif. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Méthodologie : Le « Baromètre 2023 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 3 au 12 avril 2023, auprès d'un échantillon de 2 407 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

** Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2023 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.*

Infographie en pièce jointe.

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est une Société de Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999.

Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions de placements sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.
- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.
- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, la prévoyance individuelle, l'investissement en immobilier à travers les SCPI et les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*).

Communication à destination des professionnels.